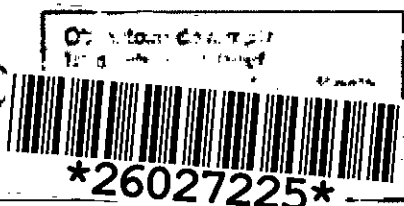
**Volet B**

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi

13 FEV. 2026

Le Greffier

N° d'entreprise : **0476 934 053**

Nom

(en entier) : **FARINDOLA**

(en abrégé) :

Forme légale : **SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE**

Adresse complète du siège : **Rue de Gozée 640 - 6110 MONTIGNY-LE-TILLEUL**

Objet de l'acte : Démission de gérant

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DES ASSOCIES
AU SIEGE SOCIAL EN DATE DU 1ER DECEMBRE 2025 :

Après délibération, l'assemblée générale approuve à l'unanimité, et avec effet immédiat :

- la démission du poste de gérant, de Monsieur Loïc ROBIN (88.01.23-173.22)

Décision avec effet immédiat et décharge lui est donnée.

Lyonel CNUDDE
Gérant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/02/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).